



# *Lou Crousen*

**Bulletin municipal de la commune de Cros**

Octobre 2016

C'est la rentrée, l'été est passé et l'automne est déjà là. Cette année la saison estivale a été chaude et sèche, pourtant nous n'avons pas eu de problèmes majeurs de distribution d'eau malgré la faiblesse des sources et l'augmentation estivale de la population. Une saine gestion de nos ressources et les travaux mêmes provisoires que nous avons effectués au printemps ainsi que le travail accompli par notre employé communal ont permis de passer un été sans un jour sans eau, excepté à La Rouvière début juillet mais pour d'autres raisons.

Si sur ce point nous pouvons être satisfaits il n'en est pas de même pour la collecte des ordures ménagères. Pourtant la communauté de communes qui en a la charge avait, à notre demande, doublé le nombre de passage pour vider les bacs gris et jaunes et a tenu ses engagements. Malgré cela les bacs ont débordés, les cartons et les bouteilles se sont accumulées, les objets les plus divers ont été déposés. Force est de constater que certains ne font pas de distinction entre points de collecte des déchets ménagers, déchetterie et dépôts d'ordures. L'incivilité de certains donne une très mauvaise image de la commune et ruine le travail de ceux, élus ou habitants, qui agissent pour la rendre plus attractive. Faudra-t-il comme dans certaines communes installer des caméras aux points de collecte pour faire respecter les règles et dresser des procès-verbaux, alors que l'intérêt de tous c'est que la commune soit propre et agréable. Je veux croire que ce que nous avons vu cet été devant la mairie ne se reproduira plus.

**Le mot  
du Maire**

Depuis la rentrée 2 décisions importantes ont été actées par le dernier conseil municipal :

1/- Nous avons déposé une demande de subventions auprès du département et l'agence de l'eau couvrant les travaux nécessaires à réaliser sur notre réseau A.E.P. D'un montant de 817 125 Euros H.T. ces travaux prévoient la régénération du réseau fuyard du Mas de Bourguet, la télésurveillance des installations, la protection des captages Bourguet et Esclafar et l'amélioration du captage de Liroumas. (Voir détail du projet ci-dessous).

2/- Pour essayer d'en finir avec les dysfonctionnements majeurs constatés depuis plus de 6 mois dans les relations entre la Communauté de Communes Piémont Cévenol et la commune de Cros, le conseil municipal a adopté par 10 voix sur 11 une motion que vous trouverez ci-joint. Cette motion interpelle les pouvoirs publics et demande la démission du représentant au conseil communautaire par respect du choix fait par la population. Bien sûr, nous vous tiendrons informés des affaires de la commune lors d'une réunion publique d'information et d'échanges prévue avant la fin de l'année en présence d'Olivier Gaillard.

En attendant je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée.

Cordialement et dévoué,

Le Maire, Christian Clavel

## PROJETS D'INTÉRÊT DÉPARTEMENTAL

Les ressources de Cros concernant le budget de l'Adduction d'Eau Potable sont limitées en raison des volumes d'eau facturés et d'un prix du m<sup>3</sup> supportable pour les habitants. La distribution de l'eau aux 170 abonnés répartis sur les 1694 hectares de la commune nécessite l'entretien de 14 kms de canalisations, de 4 réservoirs et maintenant des dispositifs de traitement associés.

Le réseau principal dit du Mas de Bourguet présente depuis longtemps des fuites importantes (>70%). Les fréquentes et coûteuses réparations sur des tuyaux âgés de plus de 50 ans ne permettent plus de réduire significativement les fuites. Fort de ce constat, la commune a confié aux services d'études du département le chiffrage de la rénovation partielle de ce réseau.

De plus, la dispersion géographique de nos installations soumises aux aléas d'alimentation électrique demande une surveillance humaine constante et prenante. C'est pourquoi un dispositif de télésurveillance des alarmes et des consommations a été ajouté au projet.

Enfin, les travaux obligatoires de protection des captages du mas de Bourguet et du vallon d'Esclafar ainsi que l'amélioration du captage de Liroumas sont également prévus.

Par ailleurs les financeurs (Département et Agence de l'eau) ne subventionnent que les projets d'intérêt départemental présentant un gain environnemental ce qui est le cas compte tenu des fortes réductions des prélèvements en eau.

Le coût prévisionnel de ces travaux s'élève à 817 125 Euros que le budget de l'eau ne peut seul supporter. En fonction du % de subvention octroyé pour chacune des actions de 50 à 80% et des capacités d'autofinancement de la commune, le reliquat sera financé par un emprunt sur 30 ans remboursé sur les recettes pérennes du budget de l'eau.



## DÉCHETS MÉNAGERS : CA SUFFIT !

Cessons de nous plaindre de trop payer alors que certains font tout pour que la taxe des ordures ménagères augmente.

Quelques exemples choisis d'incivilités :

- la grille à cartons, face à la mairie, qui permettait de faciliter son recyclage au centre de Liouc (coût pour le SYMTOMA de 22 €/t au lieu de 235,40 €/t), a dû être retirée car elle finissait par recevoir des sacs d'ordures ménagères ;

- au moment où cet article est rédigé, un four micro-onde est au pied des bacs gris du virage de Cévennes. Le poseur indélicat doit penser que « les services de collecte le prendront avec le reste. Après tout, ils sont payés pour ça... ». Bien sûr que ce four sera enlevé mais à quel prix ? Enlevé par la communauté de communes, il coûtera plus de 250 €/t alors que déposé à la déchèterie de St Hippolyte du Fort, il aurait rapporté près de 75 €/t. Faites la différence..;

- même constat pour la vieille armoire déposée récemment devant les bacs de la mairie. Elle aurait rapporté 53,60 €/t une fois déposée à la déchèterie. Elle en a coûté 5 fois plus par simple flemme de son propriétaire invisible.

Alors, ne nous plaignons plus. Nous subissons les conséquences de nos gestes.

Ou alors, dans un sursaut de bon sens, commençons par respecter les consignes de tri. A ce moment-là, si la taxe continue d'augmenter, nous aurons de véritables raisons de râler...



## ACCÈS HANDICAPÉS

Les plans du projet de la mise aux normes du bâtiment de la mairie en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sont finalisés. Ils sont consultables sur place. Le projet comprend la création d'une place de stationnement handicapé situé à côté du garage municipal, un cheminement réglementaire et sécurisé le long du bâtiment communal assurant l'accès soit à l'élévateur pour fauteuil roulant soit à l'escalier aux normes handicapé. Au niveau haut un cheminement permet l'accès soit au secrétariat de la mairie soit au sanitaire réglementaire.



Cette section vous informe sur les événements organisés sur la commune

## CELEBRATION DE LA FÊTE NATIONALE



La population a massivement répondu à l'invitation du conseil municipal pour célébrer le 14 juillet et une participation record y a été constatée. Les événements tragiques de ces derniers mois y sont certainement pour beaucoup mais cela prouve aussi que les habitants sont attachés à leur commune et ont voulu le montrer au moment où certains ne légifèrent que pour les supprimer.

Dans son discours le maire a rappelé les valeurs de la République que partagent les habitants de Cros et aussi leur attachement aux traditions. C'est pourquoi cette année Madeleine Cazes a remis un cadeau aux élèves ayant été admis en 6<sup>ème</sup> ou ayant obtenu le BEPC. Un grand merci à tous ceux qui ont aidé à réaliser un « après cérémonie » très convivial.

## SPECTACLES ET FESTIVITÉS

Comme chaque été, les manifestations organisées l'association Culture et Patrimoine ont connu des records de spectateurs. Une fête de la musique très réussie avec sa conviviale soirée musicale et moules frites en juin, un excellent concert donné par le quintet des Trompettes de Lyon qui a quitté le festival d'Avignon pour jouer à Cros et bien d'autres.

Merci à tous ceux qui n'ont pas ménager leur effort pour offrir aux habitants et aux vacanciers des spectacles de qualité.

## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 17 et 18 septembre deux manifestations étaient organisées à Cros à cette occasion. L'historien et archiviste bénévole de la commune, Roland Castanet, avait préparé et commenté les visites de l'exposition Patrimoine et Citoyenneté qui a accueilli durant le week-end une vingtaine de visiteurs. Les nombreux documents présentés ont montré la richesse des archives communales, patrimoine s'il en est, et la contribution de particuliers qui dans une démarche citoyenne ont apporté leurs documents personnels. Nous les en remercions et espérons que d'autres habitants, à leur tour, contribueront par leurs dons à enrichir les archives de Cros.

Plus de 80 personnes ont assisté au concert organisé en l'église de Cros par l'association Culture et Patrimoine. Le cadre et l'acoustique des lieux se prêtaient parfaitement à l'interprétation des airs célèbres d'opéra par Alain et Marie Cahagne organiste et récitante. Malgré l'air frais, les participants ont échangé leurs impressions lors de l'apéritif de clôture.

## CLUB RENCONTRES ET AMITIÉS

Cette année fût riche en événements pour nos adhérents. Le repas musical du 17 mars offert par le club a rassemblé 32 personnes. Le 1<sup>er</sup> mai, malgré une météo capricieuse, bonne humeur et convivialité étaient de mise pour le repas partagé, salades et grillades. Notre voyage annuel s'est déroulé, d'abord par la visite de la carrière de marbre rouge de Caune Minervois puis autour d'un cassoulet maison dégusté par les 36 participants. Pour la rentrée le programme est déjà fourni : repas le 20 octobre à 12h, loto le 19 novembre à 15h et le traditionnel goûter de Noël offert aux adhérents le 10 décembre à 15h.

En plus de nos activités du jeudi après-midi, le club vous annonce l'organisation une fois par mois, à l'annonce de l'hiver, de soirées jeux le samedi à 20h30. La première édition aura lieu à la mairie le 26 novembre et la suivante le 17 décembre.

N'hésitez pas à venir rejoindre l'association Rencontres et Amitiés pour partager de bons moments avec nous. La cotisation annuelle est inchangée à 15 Euros.

## PARANTHÈSE POÉTIQUE

Vous trouverez en pièce jointe ce poème transmis par un Crousien de cœur. L'auteur se fait appeler Rouby et souhaite rester anonyme. Bonne lecture !

Cette section vous informe sur les événements à venir sur la commune

ET LA LUMIERE FUT ...

Depuis le 1er janvier 2016 et l'application de la loi dite de transition énergétique, il est possible pour chaque foyer français de recevoir à domicile à coût réduit voire gratuitement (sous conditions de revenus) un lot de 10 ampoules LED peu énergivores et à la durée de vie améliorée.

Pour cela, il vous suffit de parcourir le site Internet [www.mesampoulesgratuites.fr](http://www.mesampoulesgratuites.fr) et de suivre les instructions. Seuls votre adresse postale et des renseignements fiscaux vous seront demandés, ainsi qu'un paiement éventuel selon votre catégorie fiscale.

Si vous n'avez pas d'ordinateur, la mairie pourra vous servir de relais à l'occasion d'une permanence organisée spécialement pour cela, le jeudi 27 octobre de 14h à 17h. Un membre de l'équipe municipale vous guidera grâce au matériel informatique de la mairie pour bénéficier de cette opération mais pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition.

Les ampoules LED proposées répondent aux Exigences Européennes :

- Classe énergétique : A+
- Allumage instantané : en moins d'une demi-seconde
- Sans mercure
- Durée de vie de 15 000 heures
- Nombre de cycles de commutation : 30 000 on/off

## MANIFESTATIONS

Le Maire et le conseil municipal vous invitent à vous rassembler au monument aux morts pour participer à la cérémonie de commémoration de l'armistice 1918 qui mit fin il y a 98 ans aux combats de la 1ère guerre mondiale vendredi 11 novembre 2016 à 11h. A l'issue de la cérémonie le verre de l'amitié sera offert à la population.

## REPAS DES AINÉS

Le repas des aînés ouvert aux habitants de Cros et aux membres du club Rencontres et amitiés âgés de plus de 61 ans se tiendra à la mairie le jeudi 15 décembre 2016. Prière de s'inscrire avant le 5 décembre auprès du secrétariat.

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

RAPPEL : Pour pouvoir voter en 2017, il faut :

- avoir au moins 18 ans la veille du 1<sup>er</sup> tour du scrutin et
- s'être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016.

**INTERNET** : adresses de messagerie et site communal

[communecros@wanadoo.fr](mailto:communecros@wanadoo.fr) pour contacter la Mairie par courriel mais aussi pour recevoir par mail **lou Crous** en version dématérialisée

[elus-de-cros@orange.fr](mailto:elus-de-cros@orange.fr) pour communiquer à tout moment aux conseillers municipaux une information nécessitant une réaction rapide

[cros-cevennes.fr](http://cros-cevennes.fr) site de la commune pour vous informer et trouver des renseignements sur la vie à Cros

**Ouverture de la mairie : Lundi de 14h à 18h et jeudi de 15h à 19h**

**Tel. : 04 66 77 24 70 Fax : 09 64 00 21 88**

## Représentation de la commune de Cros au sein de la Communauté de Communes Piémont Cévenol

Attendu que l'intercommunalité désigne en France le regroupement de communes dans une structure légale chargée d'exercer des compétences qui lui sont déléguées par les communes membres,

Attendu que l'intercommunalité est administrée par des représentants élus au sein de chacune des communes concernées,

Attendu qu'il est légitime que dans une commune de moins de 1000 habitants le maire de la commune soit le représentant de la population à l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI),

Attendu que la population de Cros, à l'occasion des scrutins du 31 janvier 2016 et 29 mai 2016, a manifesté massivement son souhait de changer ses représentants au conseil municipal afin de conduire autrement les affaires de la commune,

Attendu que le maire de Cros a été élu avec plus de 67 % des suffrages exprimés de 82% des inscrits et que sa légitimité ne peut être mise en doute puisqu'il est soutenu par 10 des 11 membres du conseil municipal,

Attendu qu'il en ressort que le maintien en place du délégué communautaire choisi après les scrutins de mars 2014 ne respecte pas le choix des habitants de Cros,

Attendu que, depuis l'installation d'un nouveau conseil municipal à Cros, le délégué communautaire pourtant présent à l'exécutif de l'EPCI ne soutient ni les volontés et choix exprimés par le conseil municipal de Cros ni ne lui transmet les informations qu'il recueille lors des débats à l'EPCI,

Attendu que la commune de Cros n'a qu'un seul représentant à la Communauté de Communes Piémont Cévenol,

Attendu que le maire de Cros ne peut pas participer au conseil de l'intercommunalité où se décide la politique intercommunale,

Attendu, dans ces conditions, que de graves interrogations se posent sur la manière dont les choix de la commune de Cros peuvent s'articuler avec la politique intercommunale,

Attendu que rien ne justifie l'impossibilité pour le conseil municipal de choisir son représentant à l'EPCI,

Attendu qu'en démocratie il est constant que ce qu'a fait un organe délibérant peut être modifié par ce même organe délibérant,

Considérant l'incohérence et les conséquences néfastes pour la commune et ses relations avec l'EPCI générées par cette situation absurde,

Il est proposé que le conseil municipal :

- Interpelle M. le 1<sup>o</sup> ministre pour lui montrer les conséquences néfastes pour une commune de l'application de la circulaire NOR : INT/A/1405029C du 13 mars 2014,
- interpelle Mme V. Lopez, sénatrice du Gard, MM J.P. Fournier et S. Sutour, sénateurs du Gard, M. W. Dumas, député de la 5<sup>o</sup> circonscription du Gard, pour leur exprimer son indignation et aussi leur rappeler qu'à ses yeux aucune circulaire ne peut venir contredire qu'en démocratie les délégués d'une commune doivent représenter la volonté de la population,
- interpelle M. O. Gaillard, conseiller départemental et président de l'intercommunalité, pour lui exprimer son étonnement et son incompréhension d'avoir maintenu une délégation et la fonction de vice-président de la CCPC à un élu qui n'a même plus la confiance de la population de sa propre commune,
- envoie copie de ce texte à l'ensemble des membres de l'intercommunalité,
- demande à ce que le délégué actuel de la commune de Cros, par ailleurs vice-président de la Communauté de Communes Piémont Cévenol, démissionne de sa fonction de conseiller communautaire par respect du choix fait par les électeurs lors des élections du 31 janvier et 29 mai 2016, par respect de la démocratie et de la commune de Cros.

## Cros,... Mon village

Cette nuit j'ai vu la rue de mon enfance  
D'un village caché dans un beau coin de France.  
Ma rue...

C'est l'odeur du pain chaud grillé au feu de chêne,  
Dès le petit matin, et trois fois par semaine ;  
Ce gros pain de deux livres, ou bien ce pain  
« bannu »  
Fait comme un gros batard mais au-dessus cornu.

C'est le bruit du ruban de la scie dans la hêtre  
Pour le seuil d'une porte ou l'appui de fenêtre.  
C'est le « Dring » de la porte des deux épiceries  
Qui sentent le parfum et la confiserie.

C'est l'ancêtre barbu, pestant après ses chèvres  
La bouffarde pendante accrochée à ses lèvres.  
C'est le bruit de la pluie dans ces vastes greniers  
Où les magnans grignotent la feuille de mûrier.  
Plus loin le bellement mêlé à leur sonnaille,  
Des brebis en troupeaux remontant dans la draille.

C'est le car de cinq heures, ce bel et vieux  
« SAURER »  
Toujours fidèle au poste, pas toujours aux horair's.  
C'est tous les mardis soirs, le retour du marché,  
Les mulets et chevaux par le col attachés  
Attendant sagement aux bras de leur charrette  
que le patron finisse sa dernière « fouillette ».

Ma rue...

C'est la fête au printemps, c'est la fête de Pâques  
Qui rend les gens heureux et les cornées opaques.  
C'est le grand char couvert de « paillargues » de  
foin  
Fauché le long des « ribes » les soirs du mois de  
juin ;  
Et ces deux bœufs combes sous le jong d'olivier  
Suivant de leurs pas lents les sabots du bouvier.

Quand arrive l'été, c'est le temps des fougasses,  
Contre un petit billet et un « grand bien vous  
fasse »,  
Ensuite c'est le bal et la belle musique  
Du piano à bretelles qui joue en diatonique.  
La gorge desséchée, on va de son plein gré  
Au café de l'Union ou celui du Progrès.

Le vingt-six septembre annonce le départ  
Des vendanges entre amis pour faire le pinard.  
La rue s'anime alors de tous ses vieux tonneaux  
Que l'on doit « embugner » et nettoyer à l'eau ;  
Ce jour-là, le « Crousen » est un vrai vigneron  
Qui chérit sa clairette et son plant d'aramon.  
La journée ou l'on « coule » se finit tard le soir  
Au rythme du « tic-tac » de l'antique pressoir.

Endormi...

J'ai vu et entendu dans la grande « padelle »  
Eclater les « castagnes » pendant la « rabanelle »...  
Ce bruit m'a réveillé !... Pas de « brasucade » !...  
Déçu, je suis parti retrouvé la Mazade.  
Je l'ai trouvé tranquille et surtout bien trop sage  
Depuis qu'elle ne sert que de lieu de passage...  
Je longe les maisons, murées dans leur silence  
Dû à l'inactivité, mais surtout à l'absence.  
Pourtant, j'en suis certain, ma rue vivra encor'  
On ne peut délaissier ce merveilleux décor.

Aussi...

Ecoute le Vidourle chanter dans la « pensière »  
Ce terrible torrent ou paisible rivière,...  
Entend-le ronchonner quand l'eau devient  
« Tréboule »,  
Voit Gargantua entouré de ses boules ;  
Le CAYREL au soleil est toujours aussi beau . !  
Dans ses arènes à lui on tue pas les « toros ».  
L'eau pure pour longtemps, descendra de la Fage.  
Alors, dessinons encore de très belles images.

Décembre 2015

Rouby